COMMUNIQUE DE PRESSE
NOUVEAU
INFOS-CONSO DES PROFESIONNELS

TOUT CE QUE NOUS AVONS TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR L'ENTRETIEN D'UNE PISCINE : *UN GUIDE D'ENTRETIEN CONCOCTE PAR LES PROFESSIONNELS DE LA PISCINE INFORME SUR LA QUESTION*

Deuxième pays le plus équipé au monde, juste derrière les USA, la France compte aujourd'hui 1,6 million de piscines privées (+4,5% en 2011 vs 2010). Un succès qui n'est pas prêt de se démentir puisque près de 4 Français sur 10 rêvent d'en avoir une chez eux[1]. Loin des idées reçues, l'accompagnement d'un spécialiste des piscines permet en effet d'entretenir les bassins facilement et pour un coût limité.
Bon à savoir : l'entretien courant d'une piscine, avec produits et électricité, revient environ à 400/600€ en moyenne par an pour une piscine de 32 m².

Pour accompagner au mieux les propriétaires de piscines, en complément des conseils d'un spécialiste, la Fédération des Professionnels de la Piscine (FPP) a créé le « Carnet d'Entretien de votre piscine » permettant d'assurer le suivi des opérations effectuées sur le bassin.
Véritable carnet de bord, ce document de 60 pages est remis aux nouveaux propriétaires de piscines par les 930 professionnels spécialistes membres de la FPP.

Le Guide d'Entretien fournit des informations nécessaires à la bonne maintenance de la piscine et permet aux propriétaires et professionnels de suivre les interventions effectuées sur les installations au fur et à mesure des années.

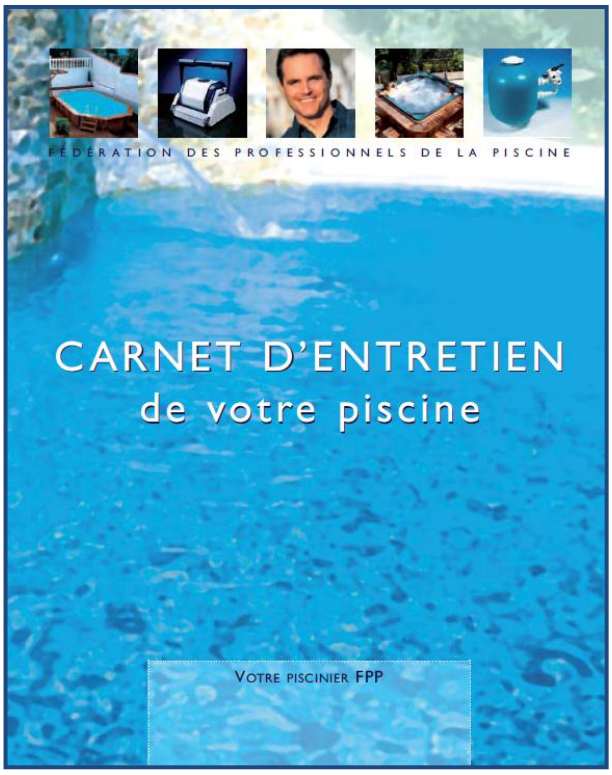

[1] *37% des Français dans leur ensemble et 41% des Français non possesseurs de piscine : données issues d'une enquête exclusive TNS Sofres pour la FPP et Salon Piscine & Spa, menée par téléphone les 13 et 14 septembre 2011 auprès d'un échantillon de 850 individus de 25 ans et plus.*

ADOCOM
AGENCE DOGNIN COMMUNICATION
- 11 rue du Chemin Vert – 75011 Paris –Tél : 01.48.05.19.00. – Fax. : 01.43.55.35.08
e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr
Qualification : Agence Certifiée OPQCM

L'entretien de la piscine : un coût raisonnable

Halte aux idées reçues : un coût d'entretien surévalué

Alors que l'entretien courant d'une piscine, avec produits et électricité, revient en moyenne environ à 400/600€ par an pour une piscine de 32 m^2, l'enquête exclusive TNS Sofres pour la FPP et Salon Piscine & Spa de l'automne dernier permet de constater que le coût de l'entretien annuel d'une piscine (8 x 4 mètres, soit 32 m^2) est largement surévalué. Seulement 9% des Français et autant des non possesseurs intéressés l'estiment à moins de 500 euros, tandis que 36% des non possesseurs intéressés l'évaluent entre 500 et 1 000 euros. 52% des non possesseurs qui se disent intéressés par l'acquisition d'une piscine pensent même que le coût annuel d'une piscine revient à plus de 1000 euros.

Par ailleurs, la plupart des personnes interrogées dans l'enquête pensent qu'il faut au moins renouveler la moitié de l'eau d'une piscine chaque année : une idée reçue partagée par 53% des Français et 63% des personnes intéressées par l'achat d'une piscine. Pourtant, il n'est nécessaire de renouveler qu'1/3 du volume d'eau d'une piscine annuellement. De plus, la pluviométrie moyenne annuelle en France, qui se situe entre 700 et 800 litres de pluie par m^2, permet bien souvent d'apporter un complément d'eau à la piscine et ainsi de réduire la consommation d'eau payante.

Entretien des piscines : les bons réflexes à adopter

En complément des conseils et de l'accompagnement d'un spécialiste des piscines, il existe quelques gestes simples à adopter pour entretenir une piscine qui ne demanderont pas plus de 35 minutes par semaine :

- **Surveiller le niveau général du plan d'eau : l'eau doit être au niveau des 2/3 du skimmer.**
- **S'assurer que le plan d'eau est bien frémissant à la sortie des buses de refoulement, signe que la circulation d'eau fonctionne.**
- **Nettoyer la ligne d'eau à l'aide d'une éponge spéciale très pratique et efficace. Utiliser le produit adapté, anti-calcaire et anti-graisses.**
- **Passer l'épuisette de surface ou l'épuisette de fond pour retirer les grosses impuretés. L'épuisette est poussée lentement dans un mouvement en « S » de manière régulière en évitant les retours en arrière.**
- **Passer le balai-aspirateur manuel ou mieux encore laisser travailler le balai - aspirateur automatique.**
- **Retirer et de vider les paniers du ou des skimmers et de les remettre en place (2 mn).**
- **Analyser l'eau : des systèmes simples et fiables permettent d'analyser l'eau en quelques secondes et donnent le niveau de pH et de désinfectants.**
- **Si nécessaire, corriger en ajoutant un produit ou en réglant simplement l'électrolyseur. La plupart des agents désinfectants ont une efficacité augmentée par un pH bas, de 7,2 à 7,6. Suivre simplement les préconisations du fabriquant indiquées sur l'emballage pour la manipulation et le dosage de ces produits.**

En matière de piscines, il est préconisé d'utiliser de l'eau d'un réseau de distribution conforme à la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Il est fortement déconseillé d'utiliser les eaux d'autres provenances (forage, captage, puits…) dont la composition physico-chimique n'est pas constante. Si cette précaution n'est pas respectée, l'utilisateur doit impérativement faire procéder à une analyse de l'eau, immédiatement avant le remplissage du bassin, complétée par une analyse hebdomadaire afin de détecter l'éventuelle présence de métaux (fer, cuivre, manganèse…) dont les effets sur le revêtement peuvent être désastreux.

Un document complet pour un suivi optimal

Le « Carnet d'Entretien de votre piscine » de la FPP comporte des informations pratiques d'entretien ainsi que des fiches à remplir par les professionnels effectuant des interventions sur la piscine et par le propriétaire procédant à son entretien.

Facile à utiliser, le Guide d'Entretien est découpé en différents chapitres :

1. Identification
2. Application des garanties
3. Éléments couverts par les garanties
4. Éléments non couverts par les garanties
5. Comment bénéficier du service des garanties
6. Caractéristiques techniques de votre piscine
7. Modification(s) technique(s) après livraison
8. Planning d'entretien de votre piscine
9. Carnet de visites annuelles de votre piscine
10. Quelques règles à respecter
11. Les conseils de sécurité
12. Annexe 1 : Lexique
13. Annexe 2 : Grille de contrôle de l'eau

En complément du Guide d'Entretien, les professionnels de la piscine fournissent également un Guide d'Utilisation, véritable « mode d'emploi » des piscines. Conseils de sécurité, principes de fonctionnement, recommandations pour la filtration et le traitement de l'eau, hivernage, informations sur les équipements complémentaires, lexique,… sont quelques-uns des éléments contenus dans ce document. Comme le Guide d'Entretien, le Guide d'Utilisation est remis gratuitement aux nouveaux propriétaires, lors de la livraison de leur bassin par les adhérents de la FPP.

L'équipe presse de la FPP – Fédération des Professionnels de la Piscine
Adocom – RP vous remercie de votre attention.
Tél. : 01.48.05.19.00 – Courriel : adocom@adocom.fr